

CLASSIFICATION DES MÉTIERS DES AGENTS PUBLICS

AU PAIN SEC ET A L'EAU !

LA DG A-T-ELLE DÉCIDÉ D'HUMILIER LES AGENTS PUBLICS ?

En effet, depuis janvier les réunions de concertation laissent entrevoir :

- ◆ des possibilités d'évolution des grilles indiciaires avec un déplafonnement afin d'atteindre pour toutes les catégories jusqu'à 18 échelons,
- ◆ une solution pour les 606 agents actuellement bloqués en fin de grilles normale et exceptionnelle.

Celle du 14 juin n'a été qu'une mascarade enterrant les attentes d'évolution des agents publics :

- ◆ 3 points d'indice (14,058 € brut ou encore +0,5% du traitement de base moyen !) pour les agents de catégorie 1 et 2 et une revalorisation des grilles des futures catégories 3 et 4 (actuels agents 4A, 5A, 5B, mais pas les 4B !)

OU

- ◆ 8 points d'indice aux agents du futur grade 2.2 (actuels agents de niveau 3), rien aux agents du futur grade 2.1 (actuels agents de niveau 2) et toujours revalorisation des futures grilles des catégories 3 et 4.

**COÛT TOTAL DE CES PROPOSITIONS : 1,19 M€ ou 1,37 M€
POUR UN BUDGET DÉJÀ INSUFFISANT DE 1,6 M€...**

PROVOCATEUR ET INACCEPTABLE !!!!!

Par cette proposition scandaleuse, la DG ignore sciemment ses agents qui, pour elle, deviennent quantité négligeable.

La DG transforme un projet de classification en une micro-mesure de pseudo-rattrapage salarial inégal et trouve encore le moyen de tronquer le budget indigent alloué à cette "nouvelle" classification.

Que compte-t-elle faire de ce reliquat ? Malgré de nombreuses interpellations du SNU Pôle emploi FSU en séances, la DG reste muette...

Depuis plus de 10 ans, les agents publics sont oubliés, leur statut est bafoué et leur cadre d'emploi non respecté.

AGENTS PUBLICS, RIEN N'EST PERDU, LE COMBAT CONTINUE.

Refusons le descriptif d'activité, contestons le positionnement provisoire, faisons remonter auprès de nos hiérarchies et de nos élus du personnel notre mécontentement et nos attentes !

Depuis le début de la concertation le SNU Pôle emploi FSU propose un contre-projet pour une vraie reconnaissance et une véritable évolution de carrière pour TOUS les agents publics. Il défendra son projet auprès de toutes les instances tutélaires !

29 JUIN 2018

www.snuteffsu.fr/pole-emploi

 [@snu.pole.emploi.fsu](https://www.facebook.com/snu.pole.emploi.fsu)

 [@SnuPoleEmploi](https://twitter.com/SnuPoleEmploi)

Nous contacter : syndicat.snu@pole-emploi.fr

